

## GERANCE-LOCATION

### TARIFS ET HONORAIRES DE GERANCE-LOCATION APPLICABLES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019

*(Contrat type prévu à l'article 18-1 A de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 modifiée fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis et à l'article 29 du décret n° 67-223 du 17 mars 1967 pris pour son application, modifié par le décret n° 2015-342 du 26 mars 2015)*

Société IMMO DE FRANCE NORD PAS-DE-CALAIS - Siège social 28 rue des Arts BP 215 – 59002 LILLE CEDEX

Représentée par **Monsieur Hervé REMINIAC** en qualité de **Directeur Général**.

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille, sous le numéro 528 754 997

**(Mentions propres au syndic soumises à la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 modifiée réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce) :**

Titulaire de la carte professionnelle **CPI 5906 2016 000 009 383** délivrée le 28/06/2016 par la CCI Grand Lille.

Titulaire d'un contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle souscrit le 1<sup>er</sup> janvier 2018 auprès de GENERALI IARD (police N° AR 089 513 /28807)

Titulaire d'une garantie financière conformément à l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 précitée, Garanties financières souscrite auprès de La Compagnie Européenne de Garantie et de Cautions – 16 rue Hoche, tour KUPKA B- TSA 39999 – 92919 La Défense Cedex avec pour plafond de garantie : pour la gestion : 2 400 000.00€

	A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE			A LA CHARGE DU LOCATAIRE		
	HT	TTC	BASE	HT	TTC	BASE
<b>HONORAIRES DE BASE</b>						
<b>Lots isolés et Immeubles Entiers</b>	5,85% à 7,52%	7% à 9%	Sommes encaissées			
<b>Gestion lots vacants sur décision du Propriétaire</b>	6%	7,20%	Sommes encaissées			
<b>COMMERCIALISATION PAR IMMO DE FRANCE FAISANT L'OBJET D'UN MANDAT DE GESTION</b>						
<b>Honoraires d'actes de location</b>	8,33%	10%	Loyer annuel	6,66 euros / m <sup>2</sup>	8 euros / m <sup>2</sup>	Surface habitable
<b>Etablissement de l'état des lieux d'entrée</b>	inclus	inclus	Loyer annuel	2,50 euros / m <sup>2</sup>	3 euros / m <sup>2</sup>	Surface habitable
<b>FRAIS D'ACTES ADMINISTRATIFS ET CONTENTIEUX HABITATION</b>						
<b>Avenant au bail à la demande du propriétaire ou du locataire</b>	3,33 euros/ m <sup>2</sup>	4 euros/ m <sup>2</sup>	Surface habitable	3,33 euros/ m <sup>2</sup>	4 euros/m <sup>2</sup>	Surface habitable
<b>Fin de gestion</b>	62,70 €	75,00 €	Forfait			
<b>Frais d'envoi par pli recommandé</b>	25,00 €	30,00 €	Forfait			
<b>Frais d'annulation ou de report de congé</b>			Compris			
<b>Frais de dossiers contentieux</b>	44,17 €	53,00 €	Forfait			
<b>Honoraires sur travaux supérieur à 1 mois de loyer</b>	3%	3,60%	Montant travaux ttc			
<b>Constitution dossier ANAH (hors vacation horaire pour suivi)</b>	2%	2,40%	Montant mémoire ttc			
<b>Assistance à la livraison (immeuble neuf)</b>	62,50 €	75,00 €	Forfait			
<b>Etablissement de déclarations fiscales, par acte</b>	44,17 €	53,00 €	Forfait			
<b>Eléments pour les déclarations de revenus fonciers</b>	44,17 €	53,00 €	Forfait			
<b>Suivi assurance loyers impayés</b>			Compris			
<b>Suivi assurance GRL</b>			Compris			
<b>Gestion d'un dossier de succession</b>	62,50 €	75,00 €				
<b>Indivisions: honoraires annuels supplémentaires par indivisaire</b>			Compris			
<b>Dépôt de plainte au commissariat ou à la gendarmerie</b>	75,00 €	90,00 €	Forfait			
<b>Gestion des SCI (hors déclaration TVA)</b>	450,00 €	540,00 €	Forfait			
<b>Frais administratifs trimestriels</b>	16,25 €	19,50 €	Forfait			
<b>Suivi et gestion des diagnostics</b>	74,17 € à 191,67 €	89 € à 230 €	En fonction des diagnostics			
<b>Vacation par heure:</b>						
<b>- Honoraires heures ouvrables du lundi au jeudi jusqu'à 17h30 et le vendredi jusqu'à 16h30</b>	64,17 €	77,00 €				
<b>- Honoraires en dehors des heures ouvrables</b>	95,83 €	115,00 €				
<b>Tarif en vigueur au 01/01/2017 (TVA 20,00 %) - Prix en euros</b>						

